

## Conseil municipal de Toulouse

01 avril 2022

### **Délibération 3.19 Quartier Saint-Etienne - Lancement d'une consultation pour la vente sous plis cachetés de l'Hôtel de Lestang (Immobilier et Bâtiments 22-0128)**

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord m'interroger et m'étonner du fait qu'un grand nombre de délibérations autour de cessions de foncier passent dans la commission Finance au lieu de passer dans la commission Qualité urbaine et Bonne tenue de l'espace public. Je n'ai toujours pas compris quelle est la logique qui préside aux choix de passage dans l'une ou l'autre commission.

C'est d'ailleurs pourquoi je n'ai pas pu étudier cette délibération au stade de la commission et que j'ai dû solliciter M. Briand par mail le 28 mars. Suite à mes relances, vous m'avez répondu partiellement hier en fin d'après-midi.

Selon nos recherches et vos retours, les éléments inscrits aux monuments historiques sont la façade sur la place Montoulien-Saint-Jacques et la porte sur la rue Saint-Jacques, vantaux compris. Ce qui veut dire, si nous avons bien compris, que le futur acquéreur du site pourrait détruire quasi-totalement l'Hôtel de Lestang en ne conservant que les éléments précités.

Compte-tenu de l'intérêt patrimonial du site, quelles garanties avons-nous que cette vente ne va pas participer à la spéculation immobilière ?

Vous m'indiquez que vous êtes en attente d'éléments de servitudes de la Cour Administrative d'Appel, voisine, avec laquelle des usages et réseaux seraient « partagés ». Or, si je compare le plan annexé à la délibération sur lequel figure l'emprise qui sera cédée avec les vues de Google Maps, je constate que l'entrée de la nouvelle cour administrative d'appel est bien dans l'emprise à céder.

Vous nous dites aussi que nous n'aurons accès au cahier des charges de la consultation et à l'ensemble des éléments concernant ce projet de vente qu'ultérieurement. Que deviendra le jardin ? Va-t-on garder un jardin dans ce quartier ?

Vous nous demandez donc de voter pour brader le patrimoine immobilier de la ville sans avoir tous les éléments permettant de juger de votre proposition.

Vous nous parlez souvent de votre difficulté à construire et du manque de logements sociaux : pourquoi ne pas contractualiser avec un bailleur afin de faire du logement très social en centre-ville et rattraper notre retard ? Ce serait une belle occasion de faire enfin de la mixité sociale.